

VŒU

Relatif à l'attractivité scolaire des écoles et collèges et au maintien des familles à Paris

Considérant que les écoles parisiennes ont vu leurs effectifs diminuer de 20% en 10 ans, soit 27 500 enfants en moins.

Considérant que cette baisse s'est accélérée depuis 2018, avec 15% d'enfants en moins en 5 ans, tandis que 4 000 élèves manquaient encore à l'appel à la rentrée 2022 ;

Considérant que cette baisse démographique est désormais également constatable dans les collèges et lycées, avec 2 000 élèves en moins dans le second degré à la rentrée 2022 par rapport à 2021 ;

Considérant que l'Académie de Paris est la plus touchée par cette diminution des effectifs scolaires ;

Considérant que cette décreue démographique s'explique par la dégradation du cadre de vie des Parisiens qui fuient massivement la capitale, en attestent le départ des 123 000 Parisiens depuis dix ans ;

Considérant que ce sont avant tout les familles qui quittent Paris puisque le taux de fécondité y est inférieur à la moyenne nationale, que le nombre d'enfants de moins de 3 ans a baissé de 11% et qu'une personne sur deux qui part a moins de 40 ans ;

Considérant que la qualité variable du périscolaire et le manque patent d'animateurs qualifiés dessert également l'attractivité des écoles parisiennes, au même titre que la baisse des investissements dans les établissements, de 37% depuis 2017 ;

Considérant que cet exode est à l'origine de la fermeture de 178 classes dans le premier degré à la rentrée 2023 et de 60 classes au collège ;

Considérant que ce sont 155 et 182 ETP qui seront supprimés respectivement dans le premier et le second degré à la rentrée 2023 ;

Considérant que la baisse du nombre d'élèves, ainsi que la fermeture de classes et d'écoles doit être une opportunité pour améliorer les conditions de travail et d'enseignement ;

Sur proposition des élus du groupe 100% 14^e de la Droite et du Centre, le Conseil du 14^e arrondissement émet le vœu que :

- **Le Rectorat renonce aux fermetures de classes dans le 14^e arrondissement afin de baisser le nombre d'élèves par classe, proposer un soutien scolaire de qualité et améliorer les résultats scolaires des élèves ;**
- **La Ville de Paris rehausse l'attractivité de ses écoles et collèges afin de retenir les familles à Paris, en :**
 - **Améliorant la pertinence et l'ambition éducative du périscolaire grâce au recrutement d'animateurs qualifiés ;**

- **Ramenant au niveau de 2017 les investissements dans les écoles et collèges, en ciblant les écoles qui ne seront pas affectées par la décrue des effectifs.**
